

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
Côte d'Or (21)
53 bis, Rue de la Préfecture
CS 13501
21035 Dijon CEDEX

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de Côte d'Or (21)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22210001800019

Code postal / Ville : 21035 Dijon CEDEX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 0107dispositifretenue

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique - Tél : +33 380636917 - Mail : dgsd.prat.dfcpcp@cotedor.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation, le cas échéant.

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 22 août 2024 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Département de la Côte-d'Or

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le Règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réparation, mise en conformité, dépose et mise en oeuvre de nouveaux dispositifs de retenue sur l'ensemble du réseau routier départemental de la Côte-d'Or sur routes bidirectionnelles et 2x2 voies

Classification CPV : 34928100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réparation, mise en conformité, dépose et mise en oeuvre de nouveaux dispositifs de retenue sur l'ensemble du réseau routier départemental de la Côte-d'Or sur routes bidirectionnelles et 2x2 voies.

Lieu principal d'exécution : Côte-d'Or

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> (référence de la consultation : 0107disposifretenue).

Les prestations sont principalement constituées par :

- La réparation de dispositifs ou mise en conformité dispositifs de retenue (métalliques, mixtes ou en béton, ITPC, ATC ...) à la suite ou pas d'accident incluant l'ensemble des prestations nécessaires telles que :
 - o La dépose des dispositifs accidentés,
 - o La fourniture des dispositifs de remplacement,
 - o La pose de ces nouveaux dispositifs.
- Le remplacement ou la réhausse de dispositifs métalliques ou mixtes existant plus aux normes incluant l'ensemble des prestations nécessaires telles que :
 - o La dépose des dispositifs existants,
 - o La fourniture des dispositifs de remplacement (dans le cas du remplacement),
 - o La pose des anciens ou de nouveaux dispositifs.
- La mise en sécurité de dispositifs de retenue (métalliques, mixtes ou en béton, ITPC, ATC...) à la suite ou pas d'un accident incluant l'ensemble des prestations nécessaires telles que :
 - o La fourniture de dispositifs provisoires (si non fourni par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or),
 - o Le transport de ces dispositifs,
 - o Leur mise en place.

Sans minimum ; maximum : 835 000 € HT / période.

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit 3 fois par période de 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Date d'envoi du présent avis

02 juillet 2024